

**AVIS PUBLIC  
ENTREE EN VIGUEUR**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 26-272**

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **4 mai 2026**, le Conseil municipal a adopté la résolution suivante concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) :

- **RÉSOLUTION NUMÉRO 26-272** permettant la délivrance d'un permis de lotissement visant à créer une copropriété horizontale destinée à un usage résidentiel pour les propriétés sises aux 240 et 300, avenue Andrée-Champagne (lots 6 616 038 et 6 616 037), situées dans la zone 8071-H-16, le tout, conformément à la demande soumise par le requérant en date du 3 mars 2026.

Cette résolution est entrée en vigueur le 3 juin 2026, date de l'émission du certificat de conformité de la MRC des Maskoutains. Toute personne intéressée peut la consulter à l'hôtel de ville, au greffe, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 16 juin 2026.



Rebecca Monaco, LL.L., J.D.  
Greffière